

ROSAY

(*Jura, arrond. de Lons le Saulnier — Canton de Beaufort — 105 bab.*)

LA CHAPELLE de Graveleuse est située sur un territoire ayant appartenu à l'ordre de Malte, et comme toutes les chapelles dépendant de cet ordre, elle a été dédiée à saint Jean. Elle a été longtemps église paroissiale, desservie par un vicaire résidant à la nomination du commandeur de Varessia, mais elle n'est plus utilisée pour le culte. Elle se compose d'une nef unique rectangulaire, terminée par une abside polygonale à trois pans. Un arc brisé donne accès à l'abside voûtée sur des ogives qui retombent sur de simples culots.



Rosay (Jura). Chapelle Saint-Jean de Graveleuse.

La clé de voûte assez importante est décorée d'une peinture polychrome représentant la croix de Malte. Deux ouvertures en plein cintre, fortement ébrasées à l'intérieur éclairent l'abside. Le mur de façade est percé d'une porte en arc brisé et se termine par un clocher-mur percé d'une ouverture en plein cintre qui abrite une cloche. Des contreforts à glacis épaulent de part en part ce petit bâtiment dans l'ensemble assez bien conservé. A l'intérieur sur un autel de pierre autrefois recouvert de boiseries repose un tabernacle de bois sculpté aux formes intéressantes.

Une première campagne entreprise en 1989 avait pour but de restaurer la toiture. La Sauvegarde de l'Art Français y avait participé pour une somme de 50 000 F. Un complément de 50 000 F a été accordé en 1992 pour permettre la consolidation des voûtes.

D. B.

BIBLIOGRAPHIE

ROUSSET, *Dictionnaire historique et statistique du Jura*, p. 464 t.